

Travailler en Suisse avec un diplôme de Droit fran

Par **Laula**, le **24/08/2016** à **17:27**

Bonjour à tous,

J'espère que mon post n'est pas gênant et que le sujet n'existe pas déjà mais je ne crois pas.

Je passe en L3 en septembre à Amiens et je n'arrive pas à répondre aux questions relatives à mon orientation car elles ne sont pas des plus simples... Je cherche et je cherche... Mais impossible de trouver des réponses ! Même les offices d'orientation de Genève ne peuvent pas me répondre... C'est pourquoi j'espère que d'autres personnes ici présentes pourront me partager leurs expériences...

Mon objectif premier est de rejoindre ma famille en Suisse... Voilà le problème : j'ai étudié le droit français et non pas le droit suisse !

Autre problème : il existe des formations spécifiques pour travailler en suisse une fois qu'on a son diplôme d'avocat mais je souhaite faire juriste d'entreprise (droit rural, ou agricole ou de l'immobilier ou de l'environnement)... De ce fait, est-ce que ça existe pour les juristes ?

Je comptais aller faire mon Master à Genève ou Lausanne mais c'est impossible : je n'aurai aucun revenu (pas de bourses et c'est ce sur quoi je compte pour faire mes études). De plus les modalités d'inscriptions sont assez sévères et je crains de ne pas pouvoir être acceptée.

Je pensais donc faire un Master à Annecy pour me rapprocher de mon objectif mais je ne sais pas comment il est possible d'articuler le droit suisse avec le droit français.

Est-ce que quelqu'un par ici en tant que juriste aurait vécu une expérience similaire à la future mienne ?

Est-il possible de trouver un emploi de juriste en suisse en ayant étudié le droit français ?

Par exemple : le droit immobilier français et le droit immobilier suisse peuvent-ils s'articuler ?

Je vous remercie tous d'avance pour vos réponses.

Par **Camille**, le **25/08/2016** à **22:14**

Bonsoir,

Il est vrai qu'on a assez peu de représentants helvètes sur ce forum.

A [s]MA[s] connaissance (donc, SGDC...[smile3]), le droit des cantons romands s'inspire du droit français, celui des cantons germanophones du droit germanique et celui du canton du Tessin, du droit italien. Donc, il y a de quoi faire, en Suisse !

Le code civil est commun, le code pénal aussi, mais plus récent, et jusqu'à très récemment en tout cas, 26 codes de procédure civile et autant de codes de procédure pénale, bref, autant que de cantons.

Toujours à ma connaissance, droit immobilier assez proche du nôtre, au moins pour les cantons romands, mais système de quotas généralisé pour les acheteurs étrangers à connaître.

A part ça, je ne pense pas que l'accès aux universités suisses soit plus dur qu'ailleurs, mais c'est surtout que c'est payant et il était question, il y a peu, d'augmenter le tarif pour les étudiants étrangers...

Il est vrai que, rien que de visiter l'université de Lausanne (UNIL), ça fait un peu rêver...

Pour le reste, évidemment, (sans entrer dans les détails) pas question de s'installer à Genève ou à Lausanne, donc en Suisse (beaucoup trop cher) mais envisager l'Ain (Ferney-Voltaire ou Divonne Les bains) ou la Haute-Savoie (Annemasse) pour viser Genève, ou [s]Evian et Thonon[/s] pour viser Lausanne. Transports (généralement suisses) très performants dans le coin, [s]y compris les bateaux[/s] à partir d'Evian et même Thonon ! Mode de transport très courant pour les frontaliers.

Autre solution du côté d'Yvoire (coin un peu moins cher) avec navette bateau [s]régulière[/s] Yvoire-Nyon puis train direct pour Genève ou Lausanne.

Par **Laula**, le **26/08/2016** à **12:05**

Je te remercie beaucoup pour tous ces renseignements, ça m'éclaire beaucoup !

As-tu fais ça ?

Par **LouisDD**, le **05/08/2017** à **20:20**

Suppression d'une publicité postée par DeschenauxHornBlower.

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/08/2017** à **07:51**

Bonjour

[citation] A MA connaissance (donc, SGDC... [smile3]),[/citation]

C'est la classe ! Camille possède un Satellite Géostationnaire de Défense et de Communications [smile4]

Je crois qu'il fallait plutôt lire SGDG : Sans Garantie Du Gouvernement.

Je préfère le préciser, histoire de ne pas voir d'autres acronymes bien flippant sur le forum, du

genre DGSi [smile4]

Plus sérieusement, l'intervention de Camille était très intéressante.

Par **Papi**, le **07/02/2024** à **00:32**

Bonjour, je suis étudiant en 3e année de licence en droit à l'université d'Artois.
J'aimerais faire plus tard un master en droit fiscal ou en droit financier et bancaire . Je voulais savoir si avec de tels diplômes je pourrais travailler en Suisse vu que le droit que j'ai étudié c'est du droit français?
Merci d'avance !